

CPA de Sainte-Croix
Code de conduite et règlements



Pour la clarté du document, le masculin inclus le féminin

1. Aucun vêtement à caractère haineux, violent ou obscène ne sera accepté.
2. Le patineur et son parent doivent démontrer un comportement responsable et autonome.
3. Le patineur et son parent doivent s'exprimer avec respect aux entraîneurs, bénévoles et patineurs. Le patineur et son parent doivent démontrer un savoir-vivre. Ils doivent s'abstenir de tout comportement, parole, commentaire et/ ou geste, impoli, vulgaire, blasphématoire, insultant, importun, sexiste, raciste, offensant, hostile ou violent, envers toutes les personnes qu'ils côtoient
4. Les parents doivent en tout temps traiter toutes les personnes et les biens avec dignité, courtoisie et respect, y compris mais sans s'y limiter les patineurs, les entraîneurs, les officiels, les bénévoles, les autres parents et toute autre personne qui font partie du club, de la section ou de Patinage Canada.
5. Les parents doivent s'abstenir de tout comportement ou commentaire blasphématoire, insultant, importun, sexiste, raciste, offensant, irrespectueux ou sinon injurieux, sans hostilité ou violence.
6. Notre Club offre un climat de sécurité et de respect pour l'ensemble de ses membres. Aucune intimidation, grossièreté, agression ni harcèlement ne sera toléré.
7. Les patineurs et parents doivent se conformer aux règlements et code de conduite en vigueur de Patinage Canada.
8. Un patineur peut être expulsé de la glace s'il manque de respect, nuit au travail des autres, a un comportement inadéquat ou ne respecte pas le présent code de vie et les règlements du Club.
9. Pour tout manquement aux règlements, le patineur recevra un avis écrit. Lorsque nécessaire, une décision disciplinaire sera prise par le conseil d'administration qui peut aller jusqu'à l'expulsion du Club et ce, sans aucun remboursement.

Veillez prendre note qu'aucune plainte verbale sera acceptée. Vous devrez vous procurer un formulaire, disponible sur notre site Web ou par la personne responsable des plaintes.

Nous avons pris connaissance, nous comprenons et acceptons le présent code de conduite ainsi que les règlements du Club.

Nom du patineur : _____

Signature du patineur : _____ (exigé pour le patineur de 6 ans et plus)

Nom du parent / tuteur : _____

Signature du parent / tuteur : _____

Date de signature : _____

Saison 2017-2018